

Maria Bézaïti-Papadaki

## ANALYSES PRAGMATIQUES DES STRUCTURES: IMPERATIF / FUTUR ET C'EST... QUI / QUE UTILISÉES DANS DES CONTEXTES PARTICULIERS

Plusieurs champs de recherche sont d'ordinaire recouverts par l'étiquette de «pragmatique». Comme le dit Maingueneau (1991, p. 6): «On rencontre de plus en plus dans la littérature linguistique le terme de pragmatique pour désigner un champ de recherche qui, à l'évidence, recoupe très fortement celui de la théorie de l'énonciation [...]. Les théories de l'énonciation, qui sont surtout le fait de linguistes européens, se préoccupent en particulier d'embrayeurs, de modalités, de discours rapporté, etc, tandis que la pragmatique s'est développée essentiellement dans le domaine anglo-saxon autour de la problématique des actes de langage. Ces deux courants tendent inévitablement à se mêler [...]. Avec l'extension de la réflexion sur les actes de langage et le véritable déferlement de travaux se réclamant de la pragmatique depuis quelques années, on conçoit que le terme de pragmatique s'impose progressivement et intègre les préoccupations de la théorie d'énonciation».

La pragmatique regroupe, donc, un ensemble de recherches aux frontières floues et aux interprétations multiples. Un point commun, pourtant, permet de réunir ses différentes directions: Elle étudie l'usage du langage et plus concrètement «l'usage que peuvent faire du langage les interlocuteurs en interaction de communication». (Dictionnaire de Didactique des Langues).

Sans entrer dans la discussion touchant le statut de la pragmatique, nous croyons utile de schématiser les trois degrés de la pragmatique, articulés dans un premier temps par Hansson (1974) et repris plus tard par Récanati (1979). Chacun de ces degrés prend en compte un certain aspect du contexte de telle manière que la notion du contexte s'enrichisse progressivement.

Le premier degré est constitué par l'étude des «symboles indexicaux» dont le sens et la référence varient avec le contexte référentiel. Cette approche prend en compte les interlocuteurs et les coordonnées d'espace et de temps, autrement dit, le contexte d'énonciation dans lequel un énoncé est produit. Le deuxième degré définit le contexte dans un sens élargi à tout ce qui est présumé par les interlocuteurs, avant tout à leurs présuppositions. À ce deuxième degré correspond l'étude des différences entre la signification littérale et la singification communiquée, autrement dit, «l'arrière-fond de savoir et de croyance que le locuteur partage avec ses interlocuteurs, en bref ce qu'il présuppose». (Récanati 1979, p. 15). Un troisième degré est constitué par l'étude du langage comme acte. Cette approche répond à la théorie des actes de langage conçue par Austin (1962) et fait appel aux implicites situationnels; par exemple, un impératif, selon le contexte situationnel, peut être interprété comme un ordre, une demande, un conseil, une suggestion...

Il est évident que, d'une part, le contexte constitue le concept central de ces trois directions et que, d'autre part, il y a une interaction communicative entre langage, contexte et interlocuteurs. On peut, donc, dire que la pragmatique est l'étude «de l'usage du langage qui traite de l'adaptation des expressions symboliques aux contextes référentiel, situationnel, actionnel, et interpersonnel».

Cette définition de l'Encyclopédie Universalis, inclut aussi l'investigation pragmatique gricéenne. Selon Grice (1975), l'utilisation du langage pour communiquer avec autrui est régie par des principes très généraux dont l'auditeur présume toujours que le locuteur les respecte. Il propose de prendre en compte ce qui relève d'un effet conversationnel «les implications conversationnelles»; Il s'agit du principe de coopération auquel tout locuteur se conformerait pour satisfaire les règles du jeu conversationnel et que Grice détaille selon les maximes de stricte informativité, de sincérité, de pertinence et de «bonne manière» (cf. Callibetsou 1995, p. 192 et Papoutsa 1998 p. 107 à 113).

Dans le contexte actuel de l'enseignement des langues, la pragmatique ouvre la porte à des apports nouveaux dans l'apprentissage en les inscrivant dans un rapport de complémentarité avec ce qui les a précédés. «Faire» de la pragmatique, c'est s'obliger à tenir compte

d'une série de composantes importantes, et d'une série d'éléments qui remplissent des fonctions particulières et qui ne sont pas pertinents dans une description linguistique formelle. Dans la pratique de l'oral par exemple, des paramètres comme la prosodie, le débit de parole, l'intonation sont pertinents dans le cadre d'une approche pragmatique; nous avons là, en effet, des marques de l'énonciation, tout autant que les indices de personnes, les marques temporelles et autres embryeurs.

Plus spécialement, dans le domaine de l'explication grammaticale, recourir à des approches pragmatiques ne signifie pas faire table rase des explications qui s'appuient à une analyse formelle. Une dimension pragmatique de l'explication est un support qui aide l'enseignant dans la réflexion qu'il mène avec ses élèves sur les mécanismes linguistiques.

Expliciter le sens de deux structures grammaticales utilisées dans des contextes particuliers, voici quelle sera notre contribution à ce qu'il est convenu d'appeler «grammaire reflexive». Dans les deux cas, le discours semantico-pragmatique sera précédé d'une étude morpho-syntactique.

### **Tour paratactique: *Impératif / futur.***

Il s'agit d'un type d'assemblage propositionnel où les propositions sont énoncées successivement, sans que soit explicité la rapport de dépendance qui existe entre elles par un outil de subordination ou de coordination. Un sens hypothétique est généralement attaché à cette structure linguistique:

*Engage-la; tu ne le regretteras pas.  
Unissez-vous; vous gagnerez.*

La transposition de la proposition à l'impératif en proposition introduite par *si* rend transparent le sens hypothétique qui relie la seconde proposition à la première:

*Si tu l'engages, tu ne le regretteras pas.  
Si vous vous unissez, vous gagnerez.*

Les tours paratactiques de ce type ont une structure de coordination dans leur lecture, au sens que Bally (1944, ch 2 de la 1ère partie) et Ducrot (1972 p. 117) accordent au terme coordination.<sup>1</sup> Il n'y a pas ici une simple juxtaposition, au sens traditionnel du terme. En effet, l'emploi de ces tours revient à donner par la première proposition, un ordre et annoncer, par la suite, une seconde proposition la réalisation de laquelle dépend de l'exécution de l'ordre. Cette deuxième proposition renvoie, donc, à la première, ou comme le dit Ducrot, (1972, p. 118). «B comprend comme partie intégrante un renvoi à A». L'impératif, donc, au premier membre de la phrase devient le cadre du discours, et notamment de la proposition qui suit.

Il s'agit, en fait, d'un système de substitution du complexe hypothétique subordonnée/principale, où la condition est exprimée par un impératif et le fait conditionné par une proposition au futur. L'emploi d'un tour paratactique à la place d'un complexe hypothétique est du à des choix stylistiques. Plus spécialement l'emploi de l'impératif répond à des fonctionnements pragmatiques concrets; nous en parlerons plus loin. À présent, disons que lorsque nous l'employons, nous invitons notre auditeur à réaliser l'action exprimée par le verbe. Cette invitation peut prendre deux formes:

a) La forme d'une invitation à exécution immédiate. C'est, par exemple, le type d'injonction que le professeur peut donner à ses élèves: *Ouvrez vos livres, faites une lecture silencieuse, soulignez les mots inconnus.* Ce sont, là, des impératifs qui affirment l'autorité du professeur, et qui se rapportent directement à la situation référentielle.

b) La forme d'une invitation que nous appellerons *imaginaire* et qui n'exhorté pas l'auditeur à obéir. L'impératif a alors le caractère d'un appel. C'est dans ce dernier cas qu'il peut exprimer une condition réelle, et remplacer dans cette mesure un complément introduit par la conjonction *si*.

Signalons, pourtant, que de ce tour paratactique ne résulte pas toujours un rapport de sens hypothétique (cf Bezaiti-Papadaki, 1998 p. 143). Les deux propositions peuvent entretenir des relations de concession, si la proposition au futur suggère la raison qui pourrait s'opposer à l'injonction (1), ou des relations causales, si la proposition

au futur donne la raison pour laquelle l'auditeur doit obtempérer.(2):

- (1) *N'insistez pas; je ne changerai pas d'avis.*  
 (= *Insisteriez-vous, que je ne changerais pas d'avis.*)
- (2) *Calme-toi! Il ne te quittera pas, tu le sais.*  
 (= *Calme-toi, puisqu'il ne te quittera pas.*)

La même structure peut avoir, donc, selon les contextes et les situations d'emploi, une variété de significations. Comme le disent Diller et Récanati (1979, p. 3) «le sens de certaines formes linguistiques renvoient à leur utilisation. Quand on énonce une phrase, on fait référence à un état de choses dont on parle, mais cet état de choses n'est pas, en général, intégralement symbolisé par la phrase: pour déterminer ce dont parle un locuteur, il faut prendre en considération non seulement la phrase qu'il énonce, mais aussi le contexte d'énonciation, et certains éléments dans la phrase ont précisément pour fonction d'indiquer quel aspect de la situation d'énonciation doit être considéré afin de déterminer ce dont parle le locuteur».

Quels éléments nous font, donc, reconnaître dans ces tours paratactiques la relation qui relie leurs deux parties constitutives?

C'est, tout d'abord, l'intonation<sup>2</sup> qui actualise le découpage de l'énoncé en constituants syntaxiques. Comme le dit Wimmer (1979, p. 140) «Dans l'expression orale, le contour mélodique distingue la juxtaposition d'éléments de même fonction dans l'énoncé, de la juxtaposition qui établit un rapport sémantique entre les unités juxtaposées». En effet la pause joue, ici, le rôle d'un vrai lien entre les deux membres du tour paratactique. Elle est tout aussi importante que les autres connectifs. Mais en dehors des facteurs prosodiques, des facteurs sémantiques et pragmatiques rendent, généralement, parfaitement clair ce lien qu'aucun outil grammatical de mise en relation n'explique.

Comparons les énoncés suivants:

- I) *Rends-lui sa liberté; nous aurons des ennuis avec ses protecteurs.*
- II) *Rends-lui sa liberté: il te sera reconnaissant pour la vie.*
- III) *Rends-lui sa liberté; personne ne confirmera sa culpabilité.*

La parcours logique de **I**) peut se développer de la façon suivante:

**I'**) *Si tu ne lui rends pas sa liberté, nous aurons des ennuis avec ses protecteurs.*

On remarque que l'idée de la proposition à l'impératif de **I**) prend dans **I'**) la forme d'une hypothèse ayant le sens opposé. Ce qui nous intéresse ici, c'est de voir ce qui fait sentir que la nouvelle situation (exprimée par la proposition au futur de **I**), se créera justement par la non exécution de l'injonction;<sup>3</sup> de voir, donc, de quelle façon l'énoncé devient intelligible par l'auditeur.

Le locuteur, cherchant à intimider son interlocuteur / auditeur, s'arrêtera peut-être un bon moment, avant de passer à l'avertissement. Cette pause significative, en combinaison avec la menace qui plane sur la deuxième proposition et, éventuellement, une intonation frappant sur le mot *ennuis* sont des indices de la réaction psychique qui fait naître l'énoncé. Sous l'influence de cette ambiance menaçante, le sujet parlant va directement aux conséquences qu'aurait eues l'arrestation prolongée du suspect. L'émotion, donc, réduit l'énoncé complet:

**I''** *Rends-lui sa liberté; si tu ne la lui rends pas, on aura des ennuis avec ses protecteurs,*

à sa forme elliptique:

**I** Rends-lui sa liberté ... nous aurons des ennuis avec ses protecteurs!

Ainsi, l'hypothèse réelle s'incorpore à la structure interne de l'énoncé **I**: Elle reste sous-jacente et seule la conséquence est reflétée dans la parole.

L'auditeur déchiffre le message, en suivant le même chemin que le locuteur: le mot *ennuis*, provoquant une vibration affective, se répand dans sa pensée; il saisit, alors, l'idée à laquelle le locuteur fait allusion, ainsi que la lacune dans l'enchaînement des propositions explicites, comble la lacune et conçoit le rapport réellement existant entre les deux membres de l'énoncé.

La menace disparaissant dans l'énoncé **II**, la pensée suit le raisonnement qui découle normalement d'un système hypothétique du type: *si + présent -> futur*:

*Si tu lui rends sa liberté, il te sera reconnaissant pour la vie.*

Cette relation de donnée d'hypothèse à résultante apparaît comme une évidence et ne saurait pas être mise en question.

Par contre, elle disparaît dans l'énoncé **III**, à cause du contenu sémantique du verbe de la deuxième proposition, qui suggère un autre mouvement logique. Ici l'injonction *Rends-lui sa liberté*, appelle l'explication apportée: le locuteur cherche à diriger le raisonnement de l'auditeur, en lui fournitant la cause pour laquelle celui-ci doit lui obéir:

**III'** *Rends-lui sa liberté, parce que personne ne confirmera sa culpabilité.*

Nulle autre interprétation logique, ne vient à l'esprit de l'auditeur, à moins que le contexte général de la situation ne suggère que l'explication avancée est préalablement connue; la nature du rapport exprimé imposerait, alors, une interprétation par l'intermédiaire d'une conjonction du type *puisque, car...*

**III''** *Rends-lui sa liberté, puisque personne ne confirmera sa culpabilité.*

Par les tours paratactiques que nous venons d'examiner, les faits exprimés sont énoncés directement, contairement à ce qui se passe dans les phrases liées par des conjonctions. L'effet qui en découle est une représentation des faits plus vive, plus actualisée; l'esprit, sollicité par plusieurs indices, les embrasse comme en vrac, pour les interpréter. Comme explique Antoine (1959-62, p. 431) «l'absence de lien formel là où l'esprit perçoit et requiert un rapport, offre à la logique une belle occasion d'interprétation». Le sémantisme de la phrase, son mouvement intime, l'intonation, le contexte, les habitudes de pensée sont des indices qui suppléent cette absence. C'est, d'ailleurs, cette absence de conjonction et le rapprochement des énoncés qui en

résulte qui pourvoient à la vivacité et à l'expressivité de ces structures.

À la description syntaxique et sémantique de ces énoncés, on va intégrer des indications illocutoires, c'est-à-dire, des indications portant sur leur valeur d'acte.

La théorie du langage comme action (illustrée, en particulier, par les travaux du philosophe d'Oxford J. L. Austin (1962), découle du principe de base suivant: ce n'est pas que nos séquences linguistiques expriment des actions; elles sont elles-mêmes des actions.<sup>4</sup>

La production d'un énoncé, tout en s'inscrivant dans un processus de communication, ne se réduit pas à la simple transmission d'une information, mais fait appel à de véritables stratégies de discours et est liée aux codes et aux fonctionnements sociaux extra-linguistiques.

Ducrot (1972, p. 2) dit que «l'acte d'ordonner transforme les rapports existants entre les interlocuteurs, il détermine une situation, des sentiments et de comportements nouveaux». En effet, le locuteur impose un certain rapport hiérarchique, entre lui-même et celui qu'il «commande», exprime sa volonté et suscite ou évoque chez l'auditeur des sentiments. Les deux phrases suivantes:

*Prenez ce médicament; vous ne risquez rien.*

*Si vous prenez ce médicament, vous ne risquez rien,*

ont le même pouvoir informatif, mais les actes illocutionnaires accomplis, sont bien différents. Avec *si* et l'indicatif, l'auditeur est clairement sollicité de faire une hypothèse; on peut, donc, envisager une annulation éventuelle de cette hypothèse. L'hypothèse est sollicitée et non pas imposée. Par l'impératif le locuteur situe son énoncé sur une autre dimension. Il informe de son désir, de ce qu'il veut, et bien plus, il sous-entend que l'action conseillée est dans l'intérêt de l'auditeur. Le remplacement, donc, du complexe hypothétique par le tour paratactique répond à des choix de tactique du locuteur, qui lui permettront de parvenir au résultat visé. Citons encore une fois Ducrot (1972, p. 15) qui, à propos de ces «manoeuvres stylistiques» conscients ou semi-conscients, dit: «Le locuteur, au moment où il envisage la possibilité d'une certaine parole, se représente en même

temps, vu son expérience de l'activité linguistique, les conclusions que l'auditeur en tirera. [...] De ce fait, il a tendance à choisir les paroles qui promettent de produire les conséquences qu'il désire.» Or, un énoncé de type impératif, ayant la force illocutionnaire d'un ordre, représente un état de chose comme **devant** être réalisé. Et si cet état de chose est réalisé, on dira que l'auditeur **a obéi** au locuteur. «C'est que la personne qui a reçu l'ordre se trouve désormais devant une situation tout à fait nouvelle, devant une alternative –obéir ou desobéir– directement issue de l'énonciation, on pourrait même dire, créée par l'énonciation. Une fois que l'ordre a été donnée, un certain comportement –celui qui a été prescrit– prend un caractère qu'il n'aurait jamais eu sans cela, il devient un acte d'obéissance, et, symétriquement, le comportement inverse devient un acte de desobéissance» (Searle 1972, p. 22).

Donc, l'énoncé ainsi formulé, impose une nouvelle mesure pour les comportements. L'impératif dans sa première partie suffit pour transformer, provisoirement, au moins, les rapports interhumains: le locuteur, se choisissant pour lui-même le rôle de celui qui commande, impose à l'auditeur une infériorité discursive, en «forçant», son accord et en lui indiquant la démarche à suivre.

### **La construction c'est...qui/que à valeur emphatique.<sup>5</sup>**

Toute phrase simple ou composée peut subir une transformation d'emphase au moyen de la forme *c'est... qui/que*, qui introduit l'élément focalisé. De cette transformation, résulte une construction segmentée qui découpe en deux parties l'énoncé. La première partie est constituée du pronom démonstratif *ce* associé au verbe *être* et de l'élément mis en relief. Elle est rattachée par un pronom relatif (où la conjonction *que*, quand la focalisation porte sur un complément prépositionnel) à la deuxième partie, qui contient obligatoirement le verbe. Ainsi les énoncés:

*Il veut voir le directeur en personne.*  
*Nous sommes allés à Salonique.*

peuvent devenir:

*C'est le directeur en personne qu'il veut voir.  
C'est à Salonique que nous sommes allés.*

L'emphase ici se manifeste par un phénomène de dérogation à l'ordre logique des éléments de la phrase. La tendance régulière est de faire figurer les éléments appartenant au propos en fin de phrase. Ici l'«ordre canonique» des constituants de la phrase est affecté, puisque la première place est réservée au propos (à ce qui est dit relativement au thème) et la seconde au thème (à ce dont on parle).<sup>6</sup>

Elle se manifeste aussi par des traits prosodiques: le schéma intonatif est montant dans la première partie, descendant dans la deuxième. L'emphase est représentée au niveau phonologique par un accent net frappant sur le mot important qui est mis en focalisation.

Après cette analyse morpho-syntaxique nous allons essayer de voir la structure en question sous un angle d'approche pragmatique. Il s'agit de l'éclairer en envisageant l'usage qu'en font les locuteurs en interaction de communication et de voir dans quelles circonstances on choisira de dire:

**A.** – *C'est à Salonique que nous sommes allés.*

au lieu de dire:

**B.** – *Nous sommes allés à Salonique.*

Autrement dit, quelle raison peut avoir un locuteur de recourir à l'emphase? Ce n'est pas seulement l'intention du locuteur de souligner par l'emphase telle partie de son énoncé qui doit être prise en considération, mais aussi la raison qui fait naître le besoin de la souligner.

Les assertions **A** et **B** se présentent comme réponses à une question. Nous allons essayer de montrer que le questionné se sert de la structure emphatique, pour faire état d'une contestation des présupposés du locuteur/questionneur. Papoutsas (1998, p. 80) définit ainsi la conception du presupposé: «Nous considérerons comme presup-

posés toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, c'est-à-dire, sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif». L'analyse qui suivra montrera qu'on choisira de répondre **A** ou **B** selon que «les informations automatiquement entraînées par la formulation» de la question sont jugées fausses ou vraies.

La réponse **B** a comme condition de possibilité une interrogation préalable du type:

- *Où êtes-vous allés cette année?*
- *Qu'avez-vous fait cette année?*

En répondant:

- *Nous sommes allés à Salonique,*

le questionné prend à son compte ce que présuppose le questionneur:

*Vous êtes allés quelque part cette année.  
Vous avez fait quelque chose cette année.*

Reconnaissant comme valables les présupposés du questionneur, il construit sa réponse sur la base de la question, en y introduisant ces présupposés. Ainsi, en choisissant l'une des réponses que la question admet (la réponse **B**), il assure un enchaînement discursif, dans l'en-cadrement général du dialogue envisagé et imposé par le questionneur.

Le questionné réagit tout autrement quand il se sent obligé de donner une réponse du type **A**. Celle-ci a comme condition de possibilité une interrogation préalable du type:

- *Comment s'est déroulé votre voyage à Athènes?*
- *Vous êtes contents de votre voyage à Athènes?*

En répliquant:

– *C'est à Salonique que nous sommes allés,*

le questionné ne répond pas selon les présupposés du questionneur. En effet, la question est posée de façon à présenter certains éléments comme déjà admis:

*Vous avez fait un voyage.*

*Vous êtes allés à Athènes.*

Le voyage et le nom de la ville semblent être mentionnés comme un simple rappel. L'objet de la question porte sur l'aspect agréable ou non du voyage. Normalement, c'est sur ces éléments que doit se fonder la suite du dialogue. Comme explique Ducrot, (1972, p. 93) «si les phrases interrogatives comportent elles aussi des presupposés et si les presupposés, d'une façon générale, se définissent comme des conditions mises à la poursuite du dialogue, la phrase interrogative a cette propriété remarquable, d'obliger le destinataire à reprendre à son compte telle ou telle proposition que l'on a presupposée dans la question».

Il est, pourtant, toujours possible pour le questionné de contester ces presupposés et de signaler que «les conditions mises à la poursuite du dialogue» sont inacceptables. L'emphase agit, justement, comme une sorte d'inverseur: elle permet de renverser la marche de la conversation, en rectifiant une erreur, en recréant le contexte.

La réplique **A**, grâce à sa forme emphatique, rejette l'encadrement général du dialogue et remet les choses sur des bases nouvelles. N'étant pas par sa nature neutre, elle fait monter le ton et revêt un caractère, disons, «agressif». Comme explique Ducrot (1972, p. 94) «dans la mesure où un énoncé (assertif, et, plus encore, interrogatif) tire sa raison d'être de son éventuelle continuation, dans la mesure où son sens comporte, comme partie intégrante, une invitation à répondre, le destinataire, s'il veut refuser les presupposés, doit transporter le débat sur le terrain polémique et transformer la discussion en affrontement». Le ton peut être renforcé par l'emploi de *mais* qui introduit la «correction» sans ménagement:

– *Mais, c'est à Salonique que nous sommes allés?*

Le locuteur peut même creuser un silence lourd de surprise après le «correctif» *mais*:

– *Mais... c'est à Salonique que nous sommes allés?*

Cette pause significative accentue la force de la contestation. L'effet produit est double: la pause, tout en isolant en tête l'outil d'opposition, croît à l'extrême le relief de la structure emphatique qui suit. Le «coup» devient ainsi plus efficace.

Néanmoins, la coloration «aggressive» peut être effacée, si le questionné, plutôt que d'utiliser la structure emphatique, préfère la structure suivante:

– *Nous ne sommes pas allés à Athènes; nous sommes allés à Salonique.*

De cette façon, en s'appuyant sur un élément de l'énoncé du questionneur, le questionné paraît plus patient et désirant récréer le contexte en évitant l'«affrontement». Cette réponse lui permet de mettre en cause le contenu de la question sur un ton inoffensif, amortissant l'effet produit par la non conservation des présupposés.

Dans la mesure, donc, où la structure emphatique est à l'origine d'une «rupture» au cours de la conversation, elle peut être considérée dans une dimension de stratégie énonciative. Instrument de focalisation sur un élément de l'assertion, l'emphase permet, aussi, au questionné d'opposer vigoureusement la proposition assertée aux convictions du questionneur.

## CONCLUSION

Bien qu'on soit encore loin d'une analyse pragmatique complète des faits de langue, des analyses ponctuelles d'inspiration pragmatique renouvellent le «discours grammatical» et ouvrent des voies de recherches prometteuses. Sans renoncer à la présentation de l'aspect formel des faits de langue, il n'est plus possible d'ignorer la structure communicative du message et l'importance de la notion du contexte.

Par ailleurs, le discours pragmatique peut être particulièrement stimulant dans une classe de langue; il est fréquent de constater combien le désintérêt pour les activités grammaticales est répandu dans la classe de langue, surtout quand l'explication se réduit à l'aspect morpho-syntaxique des choses. Le «traitement pragmatique» des faits de langue débouche sur de nouvelles perspectives qui nourrissent la réflexion linguistique et qui pourraient reconcilier l'apprenant avec la «composante grammaticale» du cours. Il est, donc, souhaitable de favoriser l'ouverture à la pragmatique qui met au premier plan une dimension antérieurement négligée du langage, à savoir, les caractéristiques de son utilisation lors d'un échange linguistique par des locuteurs précis, dans le cadre de circonstances particulières.

## REFERENCES

- Antoine, G. (1959-62) *La coordination en français*, Paris, d'Artrey
- Austin, J. L. (1962) *How to do things with words*, Oxford (trad. française G. Lane, (1970) *Quand dire, c'est faire*, Paris, le Seuil).
- Bally, Ch. (1944) *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- Bézaiti-Papadaki, M. (1998) *Cours de grammaire française. Les valeurs des modes et des temps*, Athènes, Symmetria.
- Calliabetsou-Coraka, P. (1995) *La didactique des langues de l'ère a-scientifique à l'ère scientifique*, Athènes, éd. Eiffel.
- Diller, A. M. et Récanati, F. (1979) La pragmatique, *Langue française*, 42, p. 3-5.
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Grice, P. (1975) Logic and conversation, in *Syntax and semantics*, vol. III, *Speech Acts*, 41-58 (trad. franc. in *Communications* 30, 1979, 57-72)
- Hansson, B. (1974) A program for Pragmatics, in *Logical Theory and Semantic Analysis*, 163-174.
- Maingueneau, D. (1991) *L'énonciation en Linguistique française*, Paris, Hachette.
- Papoutsa, C. (1998) *Éléments de Pragmatique*, Université d'Athènes.
- Récanati, F. (1979) Le développement de la Pragmatique, *Langue française*, 42, 6-20.

- Searle, J. R. (1972) Les actes de langage (traduction française), Paris Hermann.
- Wimmer, Ch. (1979) *Le systeme de si en français moderne*, Thèse, Paris IV.
- Encyclopédie Universalis
- Dictionnaire de Didactique des Langues

## NOTES

1. Ch. Bally, en s'appuyant sur des notions d'ordre sémantique et non pas morphologiques, parle de *coordination* par opposition à *simple juxtaposition* (qui consiste à juxtaposer deux énoncés indépendants, sans aucune liaison sémantique, du type: il pleut; Quelle heure est-il ?) et à *phrases liées* (où, vu leur organisation interne, aucun des deux énoncés ne peut se passer de l'autre; ils sont liés par un rapport de solidarité (exemple: Plus on est fou, plus on rit). Ducrot adopte cette tripartition des énoncés. En ce qui concerne la coordination, il résume Bally de la façon suivante: »La coordination dont parle Bally, peut se réaliser sans aucune conjonction apparente, et se réaliser aussi [...] lorsque les deux énonciations sont reliées par une conjonction dite de «subordination». Deux énonciations A et B sont coordonnées si:
  - 1) A est une proposition indépendante
  - 2) B prend A pour thème

[...] Les deux conditions sont [...] satisfaites par les emplois habituels d'une phrase comme *Il fait beau; je vais sortir*. La première proposition, ici, effectue un acte d'assertion tout à fait indépendant de la seconde. Mais il n'y a pas une simple juxtaposition (malgré l'absence de conjonctions explicites), car l'annonce de la sortie présente celle-ci comme une conséquence du beau temps. Une fois opérée, et de façon indépendante, l'assertion relative au temps, le locuteur s'y réfère dans la seconde proposition, pour annoncer à partir de là, qu'il va sortir: B comprend donc, comme partie intégrante un renvoi à A (Ducrot 1972 p. 117-118).
2. Ces tours paratactiques, renvoient, naturellement, à une expression orale, puisque l'impératif implique toujours un dialogue (réel ou fictif); il y a, donc, une mise en présence directe de l'énonciateur et de l'allocutaire.
3. Je dis *injonction* pour des raisons d'économie. (En fait, comme nous allons montrer plus loin, il s'agit, plutôt, d'un *appel*). On sait que lorsque nous employons l'impératif, nous invitons notre interlocuteur à réaliser l'action exprimée par le verbe. Cette invitation peut être plus ou moins impérative. Le ton, le sens général et les circonstances de l'énonciation permettent toute une gamme de nuances, qui va de l'ordre à la prière, en passant par le souhait et le simple conseil (cf. à ce sujet Bezaiti-Papadaki 1998 p. 138).
4. Récanati (1979, p. 10) résume ainsi les thèses de J. L. Austin: «En énonçant sérieusement une phrase dans une situation de communication [...] un locuteur accomplit un certain type d'acte social, défini par la relation qui s'établit, au moyen de l'énonciation, entre le locuteur et l'auditeur. Parmi ces actes –qu'Austin nomme illocutionnaires– on peut mentionner les suivants: ordonner, interroger, conseiller, exprimer un souhait, remercier, [...] etc. En accomplissant un acte illocutionnaire, le locuteur s'assigne un certain rôle, et assigne corrélativement à l'auditeur un rôle complémentaire: en donnant un ordre, le locuteur exprime sa volonté que l'auditeur suive une conduite donnée, et se pose comme ayant l'autorité qu'il faut pour que l'auditeur soit obligé de suivre la conduite en question, simplement parce que c'est la volonté du locuteur. Le rôle social endossé par le locuteur quand il donne un ordre est réalisé institutionnellement dans la fonction du «supérieur hiérarchique»; et Austin a mis l'accent sur ces réalisations institutionnelles des rôles illocutionnaires, pour montrer que le langage est une sorte de vaste institution, comportant une panoplie de rôles conventionnels correspondant à la gamme des actes de discours socialement reconnus».
5. La construction *c'est ...qui/que*, peut servir des besoins différents de communica-

tion. Comparons:

- (1). *Voici le nouveau modèle de Peugeot; c'est une voiture qui fait honneur à l'industrie automobile française.*
- (2) – *Je croyais que tu avais acheté une Peugeot.  
– C'est ma femme qui en a acheté une.*

Dans l'exemple (1), l'élément constitutif *c'est* de la structure en question assure un rôle présentatif et se réfère à une réalité nommée précédemment dans le contexte; il assure, donc, une fonction anaphorique. Dans l'exemple (2), *c'est* ne reprend pas un développement antérieur, mais introduit une information nouvelle. Il assure une fonction emphatique, en mettant en relief l'élément qu'il introduit. C'est cette valeur emphatique de la structure en question que retiendra notre attention.

6. Rien n'empêche, pourtant, que l'élément focalisé au moyen de *c'est* occupe la position finale; il se trouve, alors, annoncé par une forme pronominale d'anticipation:

*Celui qu'il veut voir, c'est le directeur en personne  
Ce qu'il veut faire, c'est de voir le directeur en personne.*

### ΠΕΡΙΛΗΨΗ

**Μαρία Μπεζαΐτη-Παπαδάκη,**  
**Πραγματολογικές αναλύσεις των δομών:**  
*Imperatif/Futur και C'est ... Qui/Que*  
**και η χρήση τους σε συγκεκριμένο περιβάλλον**

Στο άρθρο αυτό εξετάζονται δύο δομές της Γαλλικής: η παρατακτική *Impératif / Futur* και η εμφαντική *C'est... qui /que*. Οι δομές αυτές μελετώνται βεβαίως από μορφολογική, συντακτική και σημασιολογική άποψη, ιδιαίτερη, όμως, έμφαση δίνεται στην πραγματολογική τους διάσταση. Επισημαίνεται ότι η χρήση τους, πέραν του νοηματικού στόχου που εξυπηρετεί, ευνοείται από συγκεκριμένο καταστασιακό και επικοινωνιακό περιβάλλον, σε βάρος άλλων σχημάτων. Οι δομές αυτές επιτρέπουν να προβάλλονται οι προθέσεις του χρήστη και υπαγορεύονται από συγκεκριμένες στρατηγικές.